

POUR VOS DEPENSES DENTAIRES

Chaque bénéficiaire au contrat bénéficie des prestations suivantes :

La liste des partenaires est disponible auprès du Service Prestations Santé au 0 800 034 033 (Numéro vert gratuit depuis un poste fixe).

	PARTENAIRES	NON PARTENAIRES
Soins conservateurs		100% BR
Orthodontie prise en charge par le Régime Obligatoire Soit par semestre de traitement (part RO incluse)		200% BR 387 €
Orthodontie non prise en charge par le Régime Obligatoire (Forfait / an / bénéficiaire)		Non garantie
PROTHESES définitives remboursées ou non par le Régime Obligatoire (1)		
Couronnes et Inters de bridge en céramique (forfait par dent, jusqu'à 4 dents par an et par bénéficiaire)	200 €	150 €
Appareils dentaires amovibles		100% BR + 230 €
Autres prothèses (*)		170% BR
Plafond de remboursement sur l'ensemble des prothèses/an/bénéficiaire pendant les deux premières années.	500 €	400 €
AUTRES SOINS (1)		
Inlay / onlay	100% BR + 50 €	100% BR
Traitement des gencives (forfait/an/bénéficiaire)	150 €	Non garanti
Implant (1) (forfait/an/bénéficiaire)	150 €	100 €